



MAIRIE de FLACHERES
1 Rue du Village
38690 FLACHERES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Isère
Arrondissement de LA TOUR DU PIN

PROCES VERBAL
Conseil Municipal du 18/09/2025 – 20 heures

Conseillers en exercice : 14

Conseillers présents : 10

Procurations : 0

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Présents : Cyrille MADINIER, Thierry DUBUS, Hervé BUTTIN, Pierre DUMOLLARD, Yann ROUX, Reginald CARON, Gilles TOUNY, Frédéric HAEFTLEN, Odile DE BENEDITTIS, Amandine ROUX.

Absents - excusés : David GARNIER, Noël RAVOUX, Florence MADINIER, Thomas NADALES.

Secrétaire de séance : Pierre DUMOLLARD.

Ordre du jour :

- Secrétaire de séance : Pierre Dumollard
- Le procès-verbal de la séance précédente a été soumis à l'approbation des conseillers. Aucun amendement n'ayant été formulé, il a été approuvé à l'unanimité.
- Le Conseil municipal a examiné les déclarations d'intention d'aliéner reçues. Après délibération, il a été décidé de ne pas exercer le droit de préemption sur les biens concernés. La décision a été adoptée à l'unanimité.
- Le Conseil municipal a pris connaissance des conventions relatives au projet « Sentiers plaines et collines de Bièvre-Est », porté par la Communauté de communes. Ce dispositif vise à créer un réseau de circuits de promenade et de randonnée afin de valoriser le patrimoine naturel et paysager du territoire. Les conventions fixent les modalités de mise en œuvre et d'entretien des sentiers, en coordination avec les communes concernées. Les élus ont souligné l'intérêt de ce projet pour favoriser les loisirs de plein air, renforcer l'attractivité touristique et offrir une nouvelle dynamique au territoire. Après échanges, la signature des conventions a été autorisée à l'unanimité.
- Le Conseil municipal a été informé de l'avancement des demandes de subventions déposées dans le cadre de l'acquisition du dernier commerce par la commune. Les dossiers ont été constitués avec soin et transmis dans les délais impartis. Les services régionaux ont confirmé la bonne réception de l'ensemble des pièces nécessaires. La commission compétente devrait se réunir prochainement afin d'examiner le dossier. Les élus ont exprimé leur satisfaction quant au suivi de cette démarche, qui constitue un enjeu important pour la vie économique locale.
- Le Conseil municipal a pris note des travaux d'entretien réalisés ces dernières semaines. Plusieurs interventions ont été menées, notamment le rebouchage des trous sur certaines voies, la réfection des tracés routiers et le fauchage des accotements. Ces actions contribuent à la sécurité des usagers et à l'amélioration du cadre de vie. Les élus ont salué la bonne organisation de ces opérations et la vigilance portée à l'entretien du domaine communal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 21H10.

Le Maire - Cyrille MADINIER

Le secrétaire de séance - Pierre DUMOLLARD

